ROBOTIQUE COLLABORATIVE ET TRANSITION ÉNERGÉTIQUE AU MENU DE LA DEUXIÈME ÉDITION DU CONCOURS POUR ÉTUDIANTS ET JEUNES CHERCHEURS

La Fabrique de l'industrie a dévoilé le palmarès de la deuxième édition de son concours pour étudiants et jeunes chercheurs, le vendredi 14 juin. Les prix ont été remis par Agnès Pannier-Runacher, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Économie et des Finances, et Pierre-André de Chalendar, co-président de La Fabrique de l'industrie et président du jury. Les trente-sept candidatures ont notamment témoigné de l'intérêt des jeunes chercheurs pour les solutions technologiques au service de l'industrie du futur. Parmi elles, le jury a récompensé trois lauréats, au cours d'une cérémonie organisée en partenariat avec la direction générale des Entreprises, The Conversation et l'Usine Nouvelle.

« L'industrie est au cœur de tous les enjeux sociétaux » : Agnès Pannier-Runacher souligne l'importance de réinventer les modèles techniques et énergétiques existants

Lors de la cérémonie, Agnès Pannier-Runacher, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Économie et des Finances, a tenu à rappeler la place centrale qu'occupe l'industrie dans notre société et dans notre économie. C'est en effet sous son impulsion que de jeunes chercheurs – tels les candidats du concours – sont conduits à se pencher sur les problématiques techniques, énergétiques ou encore économiques d'aujourd'hui afin d'en tirer des solutions innovantes et d'inventer des modes de production durables et efficaces. Agnès Pannier-Runacher a souligné la créativité des travaux proposés, qui allient notamment un regard sur l'humain, un travail sur les nouvelles technologies et l'intégration des entreprises dans les territoires, mettant en lumière le rôle social de l'industrie.

Deux lauréates distinguées dans la catégorie « thèses »

Lucille Payet et Susana Sánchez Restrepo ont toutes deux été récompensées pour leurs thèses, soutenues en 2018. Lucille a travaillé sur le remodelage de réseaux d'échangeurs de chaleur au sein de sites existants, dans le cadre du 8e appel à manifestation d'intérêt TOTAL-ADEME sur l'efficacité énergétique dans l'industrie. La méthodologie qu'elle a développée pendant sa thèse propose des solutions d'intégration énergétique viables, robustes et adaptables, permettant des économies d'énergie substantielles, via le remodelage des réseaux d'échangeurs de chaleur déjà installés. Susana a travaillé quant à elle sur la programmation intuitive de cobots. Sa thèse, réalisée au CNRS, contribue au développement de nouvelles méthodes de programmation des bras robotiques : des méthodes itératives à base de démonstration kinesthésique, où l'opérateur programme un robot en lui montrant les mouvements à réaliser pas à pas. Ce faisant, elle permet à l'opérateur de s'approprier les innovations techniques tout en restant un élément central de l'organisation de l'industrie du futur.

Un jeune chercheur venu de La Réunion remporte le prix de la catégorie « articles »

Christophe Maillot, actuellement en 2e année de thèse en physique énergétique à l'université de La Réunion, a été récompensé pour son travail sur l'utilisation de chaleur solaire sur site industriel. L'industrie réunionnaise est très concentrée dans le secteur agroalimentaire, le plus important consommateur de chaleur d'après les études de l'AIE. M. Maillot a donc analysé la possibilité d'utiliser l'énergie solaire comme source de chaleur dans une usine de produits laitiers. Ses simulations montrent qu'un champ de capteurs solaires thermiques de 600 m² pourrait réduire la consommation de fioul du site étudié de près de 25 %.

À propos de la Fabrique de l'industrie

Laboratoire d'idées, La Fabrique de l'industrie est un lieu de réflexion et de débat sur les enjeux de l'industrie et ses liens avec la société. Elle est présidée par Louis Gallois et Pierre-André de Chalendar.

Plus d'informations sur :
http://www.la-fabrique.fr

Contact presse :
Mathilde Jolis
mathilde.jolis@la-fabrique.fr
01 56 81 04 26

Retrouvez-nous sur :

Vous pouvez consulter les travaux de tous les finalistes du concours en cliquant ici.